

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **9<sup>e</sup> jour du mois de mars 2009**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

- monsieur Jean-Philippe Bachand, maire
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Madame Nathalie Durocher, conseillère, a motivé son absence. Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Philippe Bachand, maire, il est donc procédé comme suit:

**2009-50**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé du conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance avec les ajouts suivants :

- 4.4 Copie d'une lettre de M. André Bellavance, député de Richmond-Arthabaska adressée à Bell Mobilité.
- 4.5 Lettre de M. Raynald Paré du Mouvement Pro-chrysotile nous remerciant pour les vœux de félicitations qu'il a reçus.
- 6.3 Appui financier aux athlètes d'Asbestos
- 6.4 Club de patinage artistique d'Asbestos : participation à l'album-souvenir
- 7.7 Engagement de la Ville d'Asbestos au programme « Supplément au loyer » dans le projet de la REM d'Asbestos
- 8.4 Demande de subvention au député Yvon Vallières dans le cadre du programme d'amélioration au réseau routier municipal

Adoptée.

2009-51

## ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 9 FÉVRIER 2009

Tous les membres du Conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 9 février 2009. Il est donc proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter ledit procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

### CORRESPONDANCE

- › Lettre de l'Escadron 635 d'Asbestos-Danville remerciant le Conseil municipal d'offrir sans frais des locaux à la poursuite de leurs activités.
- › Lettre de monsieur Yvon Vallières, député de Richmond, nous informant que le ministère des Transports du Québec procédera à certains travaux au cours de l'exercice 2009-2010 pour des coûts évalués à 13 050 \$, et ce, dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier.
- › Lettre de reconnaissance de la Maison des Familles pour le partenariat de la Ville d'Asbestos lors de la Fête des nouveau-nés 2008.
- › Copie d'une lettre de M. André Bellavance, député de Richmond-Arthabaska adressée à Bell Mobilité relativement à la tour de cette compagnie et les priant de faire diligence afin que le signal lumineux soit réparé.
- › Lettre de M. Raynald Paré du Mouvement Pro-chrysotile nous remerciant pour les vœux de félicitations qu'il a reçus du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos. Par la même occasion, il désire souhaiter la meilleure des chances à M. Serge Boislard qui occupe maintenant la présidence de ce Mouvement.

### DEMANDES DES CONTRIBUABLES

Monsieur Gilles Messier, de la rue Poitras :

- félicitations pour la tarification des composteurs domestiques
- épandage des boues municipales sur les haldes

Madame Johanne Lupien, du secteur Trois-Lacs :

- suivi de sa demande écrite
- commentaire sur la lettre publique de M. Raynald Dodier

Monsieur Lionel Duchesneau, du secteur Trois-Lacs :

- inondation de son terrain

Monsieur Fidèle Marcoux, du secteur Saint-Barnabé :

- décontamination de Magnola
- demande de suivi pour la réfection de la courbe Taylor (route 255)

**2009-52**

**ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'ENSEIGNEMENT : DEMANDE D'UNE CONTRIBUTION**

CONSIDÉRANT que l'Association des retraités de l'enseignement, section Asbesterie, prend en charge l'entretien des sentiers quatre-saisons dans le secteur Beausite depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que la signalisation dans les divers sentiers doit être refaite;

CONSIDÉRANT que pour l'entretien des sentiers, l'Association des retraités de l'enseignement a besoin de gravier à chaque année;

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos assume les frais de fabrication des panneaux de signalisation des sentiers quatre-saisons jusqu'à un montant maximum de 1000 \$.

Que la Ville d'Asbestos fournisse un camion de gravier nécessaire à l'entretien des sentiers.

Adoptée.

**2009-53**

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-GEORGES DE WINDSOR : HALTE BELVÉDÈRE**

CONSIDÉRANT la demande de la Société de développement de Saint-Georges de Windsor relativement au renouvellement du panneau publicitaire situé à l'entrée de la municipalité à la halte-belvédère;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une vitrine récréo-touristique pour les municipalités de la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos juge opportun de faire connaître sa ville à cette entrée de la MRC;

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé du conseiller Alain Roy et résolu de participer à cette promotion des municipalités de la MRC des Sources sur les lieux de la halte-belvédère de Saint-Georges de Windsor en contribuant la somme de 1 000 \$ échelonnée sur 5 versements annuels de 200 \$, et ce, pendant 5 ans.

Adoptée.

**2009-54**

**APPUI FINANCIER AUX ATHLÈTES D'ASBESTOS**

CONSIDÉRANT la demande des Jeux du Québec Estrie d'un appui financier pour les athlètes d'Asbestos qui seront présents lors de la 44<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec;

CONSIDÉRANT que 5 athlètes et 2 entraîneurs provenant de la Ville d'Asbestos ont participé à la 44<sup>e</sup> finale des Jeux du Québec;

il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'octroyer la somme de 30 \$ par athlète, et ce, tel que suggéré par l'organisme. Ces sommes déboursées seront prises à même les fonds du tournoi de golf.

Adoptée.

**2009-55**

**CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE D'ASBESTOS : DEMANDE DE PARTICIPATION À L'ALBUM-SOUVENIR DU SPECTACLE 2009**

Le Conseil ayant pris connaissance d'une demande de commandite pour l'album-souvenir du spectacle 2009 organisé par le Club de patinage artistique d'Asbestos, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'autoriser cette publicité au coût de 30 \$ correspondant à ¼ de page dans l'album-souvenir de ce spectacle.

Adoptée.

**2009-56**

**UTILISATION DU SOLDE DISPONIBLE DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2003-62 : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX POUR LA RÉFECTION ET L'AGRANDISSEMENT DU RÉSERVOIR MUNICIPAL D'EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT qu'à la suite de la fermeture du règlement d'emprunt numéro 2003-62 « Règlement décrétant des travaux pour la réfection et l'agrandissement du réservoir municipal d'eau potable », un solde de l'ordre de 78 298,19 \$ est disponible ;

CONSIDÉRANT que l'article 8 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* prévoit certaines dispositions dans un tel cas ;

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu :

- › d'appliquer le solde disponible, soit un montant de 43 645 \$ au remboursement annuel 2008 de l'emprunt prévu audit règlement numéro 2003-62;
- › d'appliquer le solde disponible, soit un montant de 34 653,19 \$ au remboursement annuel 2009 de l'emprunt prévu audit règlement numéro 2003-62.

Adoptée.

**2009-57**

**UTILISATION DU SOLDE DISPONIBLE DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2006-110 : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX MAJEURS DE RÉFECTION D'UNE TOITURE ET L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR DIVERS SERVICES MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT qu'à la suite de la fermeture du règlement d'emprunt numéro 2006-110 « Règlement décrétant des travaux majeurs de réfection d'une toiture et l'achat d'équipements pour divers services municipaux », un solde de l'ordre de 14 841,37 \$ est disponible ;

CONSIDÉRANT que l'article 8 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* prévoit certaines dispositions dans un tel cas ;

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'appliquer le solde disponible, soit un montant de 14 841,37 \$ au remboursement annuel 2008 de l'emprunt prévu audit règlement numéro 2006-110.

Adoptée.

**2009-58**

**CONTRAT AVEC APEX MEDIA : REFONTE DU SITE INTERNET**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu de mandater Apex Média d'Asbestos pour la refonte complète du site Internet de la Ville d'Asbestos. Que M. Georges-André Gagné, directeur général, soit autorisé à signer ledit contrat de service au coût total de 4 165 \$, taxes non-comprises.

Adoptée.

**2009-59**

**AUTORISATION SIGNATURE DES LETTRES D'ENTENTE 2009-02 ET 2009-03 AVEC LE SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX D'ASBESTOS**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'autoriser le maire et le directeur général et directeur du personnel à signer pour et au nom de la Ville d'Asbestos, les lettres d'entente numéros 2009-02 et 2009-03 avec le Syndicat des fonctionnaires municipaux de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

**2009-60**

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES SOURCES : BOTTIN VERT DE LA MRC**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu de que la Ville d'Asbestos renouvelle sa publicité dans l'édition 2009/2010 du bottin vert de la MRC des Sources au coût de 395 \$.

Adoptée.

**2009-61**

**VENTE D'UNE PARTIE DE TERRAIN SUR LA RUE DES MÉSANGES À MADAME NICOLE HOULE**

CONSIDÉRANT la demande écrite par madame Nicole Houle désirant se porter acquéreur d'une partie de terrain adjacente à sa propriété qui appartient à la Ville d'Asbestos;

CONSIDÉRANT que cette partie de terrain n'est d'aucune utilité pour la Ville d'Asbestos;

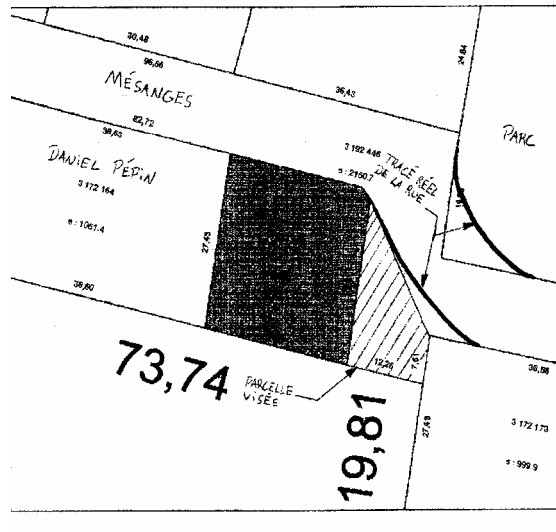
PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu de vendre à madame Nicole Houle le terrain vacant appartenant à la Ville d'Asbestos situé sur la rue des Mésanges tel que montré sur le plan en annexe.

Que le terrain soit vendu au prix du marché tel que présenté par l'évaluateur municipal de la Ville d'Asbestos.

Que l'ensemble des frais relatifs à cette vente soit à la charge de l'acquéreur.  
Que la Ville ne remboursera pas les frais engendrés pour préparer cette

transaction advenant que la transaction ne se réalisait pas.

Que le directeur général et greffier-suppléant ainsi que le maire soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les documents relatifs à cette transaction.



Adoptée.

#### 2009-62

#### ENGAGEMENT DE LA VILLE D'ASBESTOS AU PROGRAMME « SUPPLÉMENT AU LOYER » DANS LE PROJET DE LA REM D'ASBESTOS

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos s'engage à participer au programme « Supplément au loyer » du projet de la REM d'Asbestos, en assumant 10% du coût du supplément au loyer prévu au projet pour les cinq premières années. Ce projet vise la construction de seize (16) unités de logement à l'ancienne École Castonguay située sur la rue Chassé à Asbestos.

Adoptée.

#### TARIFICATION 2009 POUR TRAVAUX RELATIFS AUX CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

Certaines informations étant toujours manquantes, ce point est reporté à une autre séance du Conseil.

#### 2009-63

#### TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES SUR LA 1<sup>RE</sup> AVENUE : ADJUDICATION DU CONTRAT

Suite à l'ouverture des soumissions en décembre dernier pour la réalisation des travaux d'infrastructures sur la 1<sup>re</sup> Avenue, entre les boulevards du Conseil et Simoneau, elles ont été vérifiées par notre firme d'ingénieurs consultants et les soumissions ont été trouvées conformes.

Par conséquent, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'octroyer le contrat pour la réalisation des travaux à la compagnie Sintra inc. région Estrie, plus bas soumissionnaire conforme, au prix total de 958 718,35 \$.

Adoptée.

**2009-64**

**APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTIONS « PROJET DE DESSERTE EN ÉGOUT ET EN AQUEDUC POUR LE SECTEUR TROIS-LACS »**

CONSIDÉRANT le dépôt en août 2008 d'une étude de faisabilité présentée par Teknika HBA inc. pour le projet de « Raccordement des secteurs Trois-Lacs, Saint-Rémi-de-Tingwick et Tingwick aux réseaux d'eau potable et d'égout sanitaire d'Asbestos », demandée par les trois municipalités respectives;

CONSIDÉRANT que l'étude fut présentée aux trois municipalités ainsi qu'à leur population à l'été 2008;

CONSIDÉRANT l'intérêt des citoyens concernés pour le projet à la condition d'obtenir des aides gouvernementales pour réaliser le projet à des coûts intéressants;

CONSIDÉRANT que Monsieur Jacques Fréchette, maire de la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick et Madame Chantale Ramsay, directrice générale de la Municipalité de Tingwick sont mandatés au nom desdites municipalités pour coordonner le projet et pour procéder aux différentes démarches d'aides gouvernementales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu :

- ▶ QU'une demande soit faite au gouvernement du Québec afin d'obtenir de l'aide financière en vue de réaliser le projet de « Raccordement des secteurs Trois-Lacs à Asbestos, Saint-Rémi-de-Tingwick et Tingwick aux réseaux d'eau potable et d'égout sanitaire d'Asbestos » en vue d'assurer à la population riveraine une eau potable saine et continue;
- ▶ QUE Madame Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Tingwick soit autorisée aux fins des présentes à signer ladite demande;
- ▶ QUE la Ville d'Asbestos confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

Adoptée.

**2009-65**

**DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – ANNÉE 2009**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos travaille à une remise à niveau de son réseau routier local depuis quelques années et que ce projet nécessite des sommes importantes;

CONSIDÉRANT les défis financiers importants auxquels doit faire face la Ville d'Asbestos;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos projette un resurfaçage de la chaussée et une reconstruction des trottoirs d'une partie de la rue Bergeron et que ce projet représente une priorité pour la Ville d'Asbestos en raison de l'état de la chaussée et de l'utilisation de ce tronçon de rue;

CONSIDÉRANT que le projet est évalué à 55 000 \$;

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos fasse une demande de subvention auprès de monsieur Yvon Vallières, député du comté de Richmond, et ce, dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal pour un montant de 15 000 \$ pour le resurfaçage et la réfection de trottoirs d'une partie de la rue Bergeron.

Adoptée.

#### **2009-66**

#### **ENGAGEMENT D'UNE EMPLOYÉE POUR LA SESSION DU PRINTEMPS DU SERVICE DES LOISIRS**

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé du conseiller Jean Roy et résolu d'entériner l'engagement de madame Lise Dufresne à titre d'instructeur pour les cours de natation et sauveteur en charge lors des bains libres pour la durée du 30 mars au 5 juin 2009, au taux horaire de 14 \$.

Adoptée.

#### **2009-67**

#### **SOUSSION : AMÉNAGEMENT D'UN JEU D'EAU AU PARC DU CENTENAIRE**

Des soumissions sur invitation ayant été demandées pour la réalisation de l'aménagement d'un jeu d'eau au parc du Centenaire, deux compagnies ont fourni des prix comme suit :

- Ciment projeté et piscines Orléans inc. : 99 950 \$
- Les entreprises Berthier inc. : 112 900 \$

Après analyse, les deux soumissions ont été jugées conformes. Par conséquent, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé du conseiller Pierre Benoit et résolu d'octroyer le contrat d'aménagement d'un jeu d'eau au parc du Centenaire à Ciment projeté et piscines Orléans inc. au coût de 99 950 \$ incluant les taxes, le tout conformément aux exigences du devis.

Adoptée.

#### **2009-68**

#### **ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR LE JEU D'EAU AU PARC DU CENTENAIRE**

Afin de réaliser le projet d'aménagement d'un jeu d'eau au parc du Centenaire, des équipements doivent être achetés. Par conséquent, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'autoriser l'achat des équipements récréatifs pour le jeu d'eau auprès de Tessier récréo-parc inc. pour un montant total de 22 526,27 \$, avant taxes. Dans ce prix, l'installation n'est pas comprise.

Adoptée.

#### **DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DE PERMIS DE CONSTRUCTION ET RÉNOVATION**

Le Conseil prend connaissance du rapport mensuel de février 2009 préparé par le directeur de l'inspection. Le rapport de février 2009 démontre l'émission de 4 permis pour une valeur déclarée de 6 000 \$.

#### **2009-69**

#### **AUTORISATION POUR DÉPÔT DE SÉDIMENTS**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que la Ville d'Asbestos donne l'autorisation à l'Association des riverains du Lac Trois-Lacs d'utiliser le terrain, propriété de la Ville d'Asbestos, qui est situé sur la 16<sup>e</sup> Avenue, et ce, à des fins spécifiques de dépôt de sédiments lors des travaux de dragage du lac Trois-Lacs.

Adoptée.

#### **ORIENTATION DE LA VILLE AU PROJET « ECOCENTRE »**

Ce point inscrit à l'ordre du jour est reporté à une autre séance du Conseil.

#### **2009-70**

#### **ACHAT D'UN BATEAU DE SAUVETAGE SUR GLACE**

CONSIDÉRANT que le Service de protection incendie a demandé des commandites pour l'acquisition d'un bateau de sauvetage sur glace;

CONSIDÉRANT que la Caisse Desjardins des Métaux blancs a répondu favorable à cette demande par l'octroi d'un montant de 4 000 \$;

CONSIDÉRANT que le député de Richmond, M. Yvon Vallières, par le biais d'une subvention, a également contribué pour une somme de 1 000 \$;

CONSIDÉRANT que les pompiers d'Asbestos ont tenu une vente de garage et ont accumulé la somme de 825 \$;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos paiera la balance de la facture, soit une somme de 1 470 \$ plus les taxes afférentes;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'autoriser l'achat d'un bateau de sauvetage sur glace qui sera utilisé par le service de sécurité publique lors d'incidents sur l'eau. Cet équipement sera acquis auprès de la compagnie Aréo-Feu pour un coût total de 8 234,23 \$, incluant les taxes.

Adoptée.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Gilles Messier :

- déboursés de février 2009;
- attention à la caractérisation des sédiments;
- projet de desserte du secteur Trois-Lacs

Monsieur Clément Croteau :

- pertinence de la publicité à la halte-belvédère de Saint-Georges

## **AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

### **Le conseiller Alain Roy**

Discussion sur la tarification des travaux publics

### **Le conseiller Serge Boislard**

Compte-rendu des états financiers 2008 de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux. Liste des sites d'enfouissement de moins de 50 000 tm qui captent ou vont capter les biogaz.

### **Le conseiller Pierre Benoit**

Il désire que l'on adresse une lettre de remerciements à madame Geneviève Fafard qui a été instructeur de natation depuis quelques années et qui quitte notre organisation.

### **La conseillère Nicole Forgues**

Subvention pour un travailleur de corridors pour l'Office municipal d'habitation. Le Relais pour la Vie va poser des gestes verts pour son édition 2009. Compte rendu de la situation de Transbestos. La participation de la Ville d'Asbestos à la Fête des voisins sera discutée lors d'un prochain plénier.

### **Le conseiller Jean Roy**

Aucun sujet.

### **Le maire Jean-Philippe Bachand**

Aucun sujet.

**2009-71**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

La conseillère Nicole Forgues propose la levée de la présente séance à 21 h.

Adoptée.

---

**JEAN-PHILIPPE BACHAND, MAIRE**

---

**GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ET GREFFIER-SUPPLÉANT**

**GAG/LG/**